



Communiqué de presse

Immocratie devient la 9^{ème} plateforme de crowdfunding dédiée à l'immobilier agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

La plateforme de crowdfunding immobilier immocratie obtient le label « plateforme de financement participatif régulée par les Autorités Françaises »

Paris, le 14 mars 2017 - Immocratie, une des plus anciennes plateformes de crowdfunding immobilier sur le marché, annonce avoir obtenu l'agrément de Conseiller en Investissement Participatif (CIP) auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En obtenant, après 10 mois d'instruction, le label « plateforme de financement participatif régulée par les Autorités Françaises », immocratie va être en mesure de se développer pleinement sur son marché.

10 mois, c'est le temps qu'il aura fallu à Immocratie, pourtant accompagnée des meilleurs experts en financement participatif, pour obtenir l'agrément CIP délivré par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Mais cette nécessaire mise en conformité vis-à-vis des exigences de l'AMF, bien que contraignante à maints égards, ouvre la voie à immocratie pour un décollage rapide de ses activités en France.

Les particuliers, séduits par les rendements élevés offerts par le crowdfunding immobilier, ont en effet été largement sensibilisés dans les médias sur l'importance de vérifier, en prélude à tout investissement en crowdfunding, qu'une plateforme dispose bien d'un agrément CIP. Les journalistes eux-mêmes sont réticents à évoquer dans leurs papiers des plateformes non agréées.

Désormais régulée en bonne et due forme, immocratie va pouvoir convaincre un public d'investisseurs parfois hésitants et reprendre la parole dans les médias.

« *L'agrément constitue désormais une véritable barrière à l'entrée sur ce marché* », indique Mowgli Frere, président d'Immocratie. « *Tous les acteurs de la filière l'exigent des*

plateformes : les investisseurs particuliers bien sûr, mais aussi les promoteurs, leurs banques, les conseillers en gestion de patrimoine, ... Cela s'apparente presque à un diplôme ou à un permis d'exercer »

A propos d'immocratie

Basée à Paris et fondée en 2014 par une équipe dotée de solides compétences en intermédiation et en immobilier, Immocratie est une plateforme de financement participatif dans l'immobilier, une place de marché qui recueille et regroupe l'épargne d'investisseurs pour l'orienter vers des opérations, rigoureusement sélectionnées, en immobilier résidentiel, commercial ou de bureaux. immocratie (marque déposée de Socfirev SAS) est enregistré sous le numéro 15000926 au Registre Unique des Intermédiaires Assurance, Banque et Finance (l'ORIAS) comme Conseiller en Investissement Participatif (CIF).

Avertissement : l'investissement dans des entreprises non cotées présente des risques parmi lesquels : la perte partielle ou totale du capital investi, l'illiquidité ainsi que des risques spécifiques au projet immobilier

www.immocratie.com

Contacts :

Mowgli FRERE, Président d'immocratie
mowgli@immocratie.com / 06 08 76 40 13